

**1948 – 2018**  
**70<sup>ème</sup> anniversaire des Citoyens du Monde**

### **L'acte fondateur**

En février 1946, Robert Sarrazac fonde avec deux amis, le "Centre de Recherches et d'Expression Mondialiste" en même temps qu'un petit réseau d'une vingtaine de camarades : "Le Front Humain des Citoyens du Monde".

En mai 1948, l'ancien aviateur de bombardier, Garry Davis, renonce publiquement à sa nationalité étatsunienne, et se place sous la protection des Nations Unies.

En septembre 1948, Robert Sarrazac et Garry Davis se rencontrent et apprécient l'un chez l'autre qui la rigueur, qui la détermination.

En novembre de la même année, alors que les Nations Unies tenaient leur 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale au palais de Chaillot (Paris), Garry Davis et Robert Sarrazac imaginent une tactique qui allait leur permettre d'interrompre l'Assemblée Générale pour exiger la satisfaction des revendications fondamentales de l'homme du 20<sup>ème</sup> siècle, menacé dans sa vie.

Le 19 novembre, après un tumulte généré par Garry Davis et ses amis, du haut de la tribune, Robert Sarrazac lit ce texte dont la rédaction initiale est attribuée à Albert Camus : ... *une Assemblée des Peuples surgira des masses mondiales ...*

*Monsieur le Président,*

*Messieurs,*

*Au nom des peuples du monde qui ne sont pas représentés ici, je vous interromps,*

*Mes paroles seront sans doute insignifiantes pour vous. Et pourtant notre besoin d'un ordre mondial ne peut être plus longtemps négligé.*

*Nous, le peuple, nous voulons la paix que seul un gouvernement mondial peut donner.*

*Les États souverains que vous représentez ici nous divisent et nous mènent à l'abîme de la guerre.*

*J'en appelle à vous pour que vous cessiez de nous entretenir dans l'illusion de votre autorité politique. J'en appelle à vous pour que vous convoquiez*

*immédiatement une Assemblée Constituante Mondiale qui lèvera le drapeau autour duquel tous les hommes peuvent se rassembler : LE DRAPEAU DE LA SOUVERAINETE D'UN SEUL GOUVERNEMENT POUR UN SEUL MONDE.*

*Si vous manquez à cette tâche, écartez-vous, une Assemblée des Peuples surgira des masses mondiales pour bâtir ce gouvernement.*

*Car rien de moindre ne peut nous servir.*

Cette action d'éclat est répercutée par un grand nombre de journalistes présents à Paris à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Il s'en suit une avalanche de courriers de personnes qui voulaient participer à l'essor de la démocratie mondiale. De là est née la création d'un « **Registre** » des Citoyens du Monde.

L'enregistrement, initialement réservé aux individus est progressivement étendu à tous organes de la société :

- aux territoires dès juin 1949
- aux associations en 2003.

En 1969 sont organisées les premières élections transnationales.

Les Citoyens du Monde recouvrent donc

1. des personnes,
2. des territoires,
3. des associations,
4. des élus.

### **Structurellement :**

Le 1<sup>er</sup> janvier 1949, Garry Davis annonce la création du « Registre International des Citoyens du Monde ».

Ce Registre fonctionne d'abord comme une « *Direction* » du « **Secrétariat international** des Citoyens du Monde » dont les statuts ont été le 27 juillet 1949 à la Préfecture de Police de Paris.

Le Secrétariat a cessé d'exister dès 1951, mais le Registre a perduré sous l'autorité du Conseil Mondial pour l'Assemblée Constituante des Peuples (1952)

Le 3 avril 2012, l'association se transforme en fédération mondiale sous la compétence du Congrès des Peuples.

Cependant, les buts assignés au Registre des Citoyens du Monde sont restés sans changement depuis 70 ans :

- Enregistrer tous ceux qui se reconnaissent Citoyens du Monde
- Faire naître le plus rapidement possible des Institutions mondiales démocratiques.



### **1. des personnes**

Le Registre des Citoyens du Monde est **le seul organisme dans le monde** habilité à distribuer des cartes de Citoyens du Monde directement aux individus ou par l'intermédiaire de centres qu'il a accrédités.

Comme « **service d'état civil mondial** », il travaille à l'établissement du corps électoral mondial.

Devenu une fédération transnationale, le Registre des Citoyens du Monde se place dans la perspective d'un **droit mondial émergent**.

Le 14 avril 1949, est publié le « **Pacte des Citoyens Mondiaux** ».

... Nous déclarons en danger chaque individu, chaque village, chaque ville et l'espèce humaine...

... Nous voulons que naisse une loi commune et un nouveau pouvoir fédéral mondial chargé de la faire appliquer. ...

... Nous demandons que le peuple du monde soit démocratiquement consulté...

... **Nous entendons nous dénombrer à travers les frontières en recevant la carte commune à tous les citoyens mondiaux.**

Nous demeurerons vigilants et actifs jusqu'à ce que le Peuple Mondial rassemblée ait donné une constitution au monde.

Le Registre des Citoyens du Monde est une fédération de centres d'enregistrement et de correspondants dans 35 pays. Parmi les centres les plus actifs :

- le Centre Français des Citoyens du Monde (Paris 15<sup>ème</sup>) grâce à l'activité de Guy et Renée Marchand
- Le Centre Japonais, grâce à l'activité des professeurs Eizo Ito et Masaji Ie,
- Le Centre étatsunien de San Francisco, grâce à l'activité de Douglas Mattern,

- Le Centre international Espérantiste grâce à l'activité de Roger et Renée Volpellièrre,
- ...

Le format de la **carte d'identité de Citoyen du Monde** a été défini au mois de mai 1949. Jusqu'en 2016, c'était une carte en carton, proposée en 16 langues. Maintenant, elle est en plastique, au format standard pour être mise dans un porte-cartes, et avec tous les éléments constitutifs de la carte initiale. Elle est proposée en toutes langues.

De 1949 à 2018, plus de 160000 personnes se sont reconnues membres de la communauté mondiale « citoyens ou citoyennes du Monde ».



## 2. des territoires

### « *Territoire mondial lié à la communauté mondiale* »

Mondialiser un territoire, c'est transposer à l'échelon d'une collectivité l'acte individuel d'enregistrement de Citoyen du Monde. La charte de « mondialisation » se fonde sur deux engagements principaux :

- déclaration et engagement de solidarité transnationale ;
- orientation vers la démocratie mondiale.

Parmi les territoires les plus emblématiques :

- Cahors (France), première commune « mondialisée »,
- Hiroshima (Japon)
- L'État du Minnesota (États-Unis)
- Bè-Hounvémè (Lomé, Togo)
- Le tour d'Eben-Ezer (Belgique)
- La ferme-école « Bona Espero » (Brésil)
- City Montessori School de Lucknow (Inde)

De nombreux territoires ont voulu rendre visible leur engagement :

- une cloche à Hiroshima,
- un panneau à l'entrée de Lussac-les-Châteaux (France),
- un monument dans un parc public à Mississauga (Canada)
- un monument à la vie à Lutterbach (France),
- un panneau monumental à l'entrée de la salle principale de l'école « Bona Espero »,
- une œuvre artistique au fronton de la mairie de Saint-Nolff (France),

Un Conseil mondial des communes mondialisées avait été créé en 1966 à Hiroshima par le Mouvement Universel des Fédéralistes Mondiaux. Devenu désuet, ce Conseil a été recréé en 2009 sous le nom de « Conseil des Territoires citoyens du monde » et intégré au Registre des Citoyens du Monde.



## 3. des Associations

### L'Assemblée des Citoyens du Monde – ASCOP

Lors de la session de Paris en octobre 2003, les **élus du Congrès des Peuples** ont fait le constat que depuis l'origine leurs travaux avaient toujours été argumentés, soutenus et accompagnés par des individus et des organisations citoyennes. C'est ainsi qu'a été créée,

au sein du Congrès des Peuples une « *Assemblée consultative* » (ASCOP) maintenant communément appelée « **Assemblée des Citoyens du Monde** ».

L'Assemblée, ce sont 160 organisations de 23 pays, et des personnes à titre individuel.

*Nous appelons chaque organisme et chaque individu dont les idéaux sont mondialistes et démocratiques à se rejoindre au sein de l'Assemblée des Citoyens du Monde, afin de bâtir un autre monde, meilleur, uni, pluriculturel et pacifique, en ralliant la présente charte.*

Partie intégrante du Congrès des Peuples, l'Assemblée a pour vocation de constituer, face aux États-Nations,

- une tribune des citoyens, une tribune pour ceux qui, voulant crier leur angoisse pour l'avenir de l'homme, ont été, jusqu'à présent, réduits à faire entendre leur voix isolément,
- une tribune aussi pour les organisations qui ont démontré leur volonté de servir l'humanité.



**Le but de l'ASCOP :**

*Réunir « tous individus et organes de la société » pour que tous se rencontrent, échangent leurs expériences et leurs aspirations et qu'ils les soumettent aux organes représentatifs pour qu'au niveau où se pose le problème les élus disent le droit (...)*

**L'action de l'ASCOP** se présente en trois points :

**1. une présentation de chacune des organisations**, une valorisation de leurs activités afin que les initiatives et les expériences soient le plus possible partagées.

**2. l'organisation d'activités** ou d'événements développés dans le cadre de l'ASCOP. Depuis sa création en 2004, 42 projets ont été élaborés.

Parmi eux 25 ont été réalisés : séminaires, pétitions, manifestations ...

ou sont en développement :

- Campagne pour un parlement mondial,
- Arbres de l'Unité Mondiale (dans 8 pays),
- Journée de l'Unité Mondiale, Journée des Citoyens du Monde (équinoxe du mois de mars),
- Institution Mondiale des Droits Humains,
- ...

**3. la communication** des résultats, recommandations ou pétitions aux **Délégués élus** lorsqu'une reconnaissance est souhaitée ou que des actions doivent être menées à un niveau politique transnational.

**Les séminaires et colloques** de l'Assemblée des Citoyens du Monde ont eu lieu

- en France à Mulhouse, Ungersheim (2) et Paris (4),
- au Bénin, à Bohicon
- au Ghana, à Lartebiokorshie (Accra)

- au Togo, à Bè (Lomé)
- en République démocratique du Congo, à Katana (Bukavu)
- au Maroc, à Zagora (2)
- au Burkina Faso, à Ouagadougou (2)
- en Belgique, à Eben-Emaël et Wavre

Ces séminaires et colloques sont l'occasion de rencontres avec des personnes de tous horizons et des organisations ouvertes au mondialisme.

Autres activités emblématiques de l'ASCOP :

- participation à la marche « Satyagraha » en 2012 de Guérande à Paris.
- la marche internationale pour la paix et la fraternité en 2015 à Mulhouse.

### **Des institutions pionnières :**

Le mondialisme s'efforce de proposer une nouvelle organisation politique de l'humanité capable de résoudre par le droit et la démocratie les problèmes qui mettent en cause le destin de l'espèce, tels que faim, guerre, énergie, pollution, droits humains. Dans cette optique les Citoyens du Monde ont créé plusieurs organisations qui se veulent des **préfigurations** de ce que pourraient être des Institutions mondiales spécialisées. Ainsi ont été créés :

- L'Institut d'Études Mondialistes (1977),
- Action d'Urgence Internationale (1977),
- L'Agence Mondialiste de Presse (AMIP) (1980),
- Solidarité Mondiale contre la Faim (1982),
- Les Jeux Mondiaux de la Paix (1983),
- Le Conseil International de Liaison pour une Autorité Mondiale de l'Environnement (1992).

Toutes ces organisations sont membres de l'Assemblée des Citoyens du Monde – ASCOP, aux côtés de plus de 150 autres organisations.



#### ➤ **Solidarité Mondiale contre la Faim**

Fondée en 1982 par la commission « Faim et Développement » des Citoyens du Monde, cette mutuelle transnationale est présente dans plus de 30 pays.

Sa spécificité est de poser le problème de droit individuel de se nourrir au plan du **droit mondial** et de tendre à y répondre par une organisation transnationale de la solidarité sous la compétence du Congrès des Peuples.

Solidarité Mondiale contre la Faim finance des groupements agricoles selon un principe mutualiste pour une activité visant à l'autosuffisance alimentaire

De 1982 à 2018 environ 100 projets ont été financés dans le monde, surtout en Afrique.

[www.globidar.org](http://www.globidar.org)



#### ➤ **Les Jeux Mondiaux de la Paix**

*Les Jeux Mondiaux de la Paix* sont des rencontres sportives, culturelles, humanitaires et économiques ouvertes à tous les hommes et femmes de notre Monde, quelles que soient leur origine, leur couleur ou leur nationalité, quelle soit leur conception politique, philosophique ou religieuse, quel que soit leur niveau social.

Organisés par catégorie d'âge, dans les disciplines situées au plus près de la nature, les Jeux Mondiaux de la Paix ont pour but d'inciter les populations à la pratique de l'activité physique et sportive pour

- lutter contre les méfaits des grandes maladies de nos civilisations sédentarisées.

- créer des liens d'amitié entre les participants et par là, favoriser la compréhension, la tolérance entre les hommes et les peuples pour servir la PAIX de demain.

*Les Jeux Mondiaux de la Paix* tout en affirmant leur foi dans les principes humanistes du mouvement sportif actuel, sont une nouvelle modalité d'organisation des compétitions sportives internationales.

Ils sont régis par une charte.



- **L'Institut d'Études Mondialistes** propose trois formules de formation au mondialisme :

1. Les sessions annuelles de l'Institut d'Études Mondialistes, formation de niveau universitaire ;
2. Les "Séminaires d'Études Mondialistes" formation décentralisée accessible à tous citoyens du monde ;
3. Une formation en réseau ou individuelle par Internet



- **L'Agence Mondialiste d'Information et de Presse (AMIP)**

Fondée en 1980, L'Agence Mondialiste d'Information et de Presse (AMIP) a été créée par le Conseil exécutif du Congrès des Peuples. La création de cette institution a ensuite été approuvée par la session du Congrès des Peuples tenue à Tokyo (Japon) du 24 au 30 juillet 1980.

L'AMIP a pour vocation d'être une plate-forme coopérative d'échange, de partage de l'information citoyenne du monde. Elle fonctionne en équipe, avec un petit comité de coordination et de validation qui sera élargi au fur et à mesure que l'on constatera la qualité du travail accompli et la capacité à fédérer les énergies, l'enthousiasme, et l'envie de faire progresser une paix mondiale fondée sur la démocratie, par ce travail sur l'information.

L'AMIP est fondée sur le bénévolat de personnes aux compétences diverses et complémentaires. Elle est un espace de travail avec mise en commun et valorisation commune du temps donné, des savoirs et des expériences de tous et où doivent s'associer harmonieusement l'apport personnel (informations, articles, reportages ...) le travail collectif d'une équipe attentive à la ligne éditoriale, et la diffusion aussi gratuite que possible.

**LIBERTE D'EXPRESSION** : La liberté d'expression est en contradiction avec la professionnalisation, car cette professionnalisation est contrôlée par des intérêts privés et des intérêts financiers qui ne sont pas des organismes démocratiques ou par les gouvernements qui refusent souvent les idées différentes de celles qu'ils préconisent.

**BENEVOLAT** : Les organismes fondés sur l'association volontaire et bénévole jouent un rôle considérable dans le domaine de la communication. Le **droit de l'homme à communiquer** lui donne des espoirs de transformation sociale et de changement politique, car l'humanité s'interroge sur les conditions de la survie de l'espèce humaine.



#### 4. des Élus

Le **CONGRES DES PEUPLES** est une étape vers la création d'une Assemblée Mondiale capable d'établir et de contrôler les Institutions Mondiales indispensables à la survie de l'humanité et à la préservation de la biosphère.

En conformité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Congrès des Peuples est constitué :

- d'une Assemblée, dite « Assemblée des Citoyens du Monde » dite « ASCOP », organe de démocratie participative relativement aux problèmes d'intérêt mondial.
- **d'un corps de Délégués élus** par un électorat réparti dans 114 pays, par élections transnationales.

Le mandat est de 9 ans Les Délégués élus sont renouvelés par tiers tous les trois ans.

Investi de l'autorité conférée par les élections (article 21-3 de la DUDH)

le rôle des Élus du Congrès des Peuples est de dire le Droit.

- Il exprime, par des Déclarations Mondiales, l'opinion ou la volonté du Peuple du Monde sur les événements intéressant le sort de l'humanité.
- Il intervient auprès des gouvernements ou des instances internationales sur les problèmes mondiaux d'actualité.
- Il prépare l'entrée en vigueur d'un Parlement Mondial démocratique comprenant, entre autres, une Chambre du Peuple Mondial.

=====  
*Commentaire du diaporama présenté par Daniel Durand  
lors du colloque du 19 novembre 2018 salle Victor Hugo  
écrit par Daniel Durand  
libre de tous droits.*